



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU LOIRET

DDT

La direction
départementale
des territoires



Le rôle de l'État et de ses services dans l'habitat inclusif

DDT

La direction
départementale
des territoires



SOMMAIRE

- I Récapitulatif des logements sociaux pour les personnes à mobilité réduite et les personnes âgées
- II Logements ordinaires sous le régime de l'autorisation spécifique du préfet
- III Les aides de l'Anah
- IV Accessibilité et projet de loi Elan
- V Conclusion



DDT

La direction
départementale
des territoires



Logements-foyers pour les personnes en situation de handicap
Logements privés avec espaces dédiés à la vie collective.

- foyers d'hébergement
- foyers de vie
- foyers d'accueil médicalisés
- maison d'accueil spécialisé



Logements-foyers pour les personnes âgées
Logements privés avec espaces dédiés à la vie collective.

- résidences autonomie (ex EHPA)
- foyers d'accueil médicalisés
- EHPAD



I. A

Le logement social dédié aux personnes en situation de handicap et aux personnes âgées



I.B

Le logement social non dédié exclusivement aux personnes en situation de handicap et aux personnes âgées

DDT

La direction
départementale
des territoires



Logements locatifs sociaux ordinaires « classiques »

- Pour les personnes aux revenus modestes à des loyers abordables.
- Attribution aux personnes âgées ou aux PMR.
- Le handicap constitue un critère de priorité.



Logements locatifs sociaux ordinaires construit ou
aménagé pour personnes handicapées hors de tout
projet social

- à défaut de candidat, priorité aux personnes âgées





I.B

Le logement social non dédié exclusivement aux personnes en situation de handicap et aux personnes âgées

DDT

La direction
départementale
des territoires



Les résidences sociales classiques

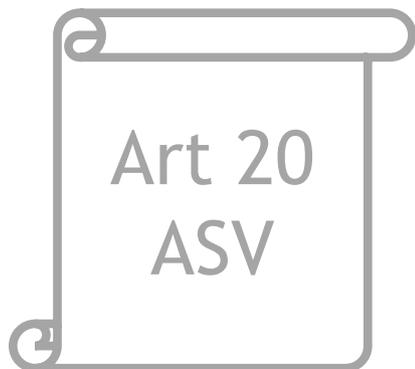
- logements privatifs et espaces collectifs à visée temporaire
- public avec des difficultés sociales/économiques



Les pensions de famille

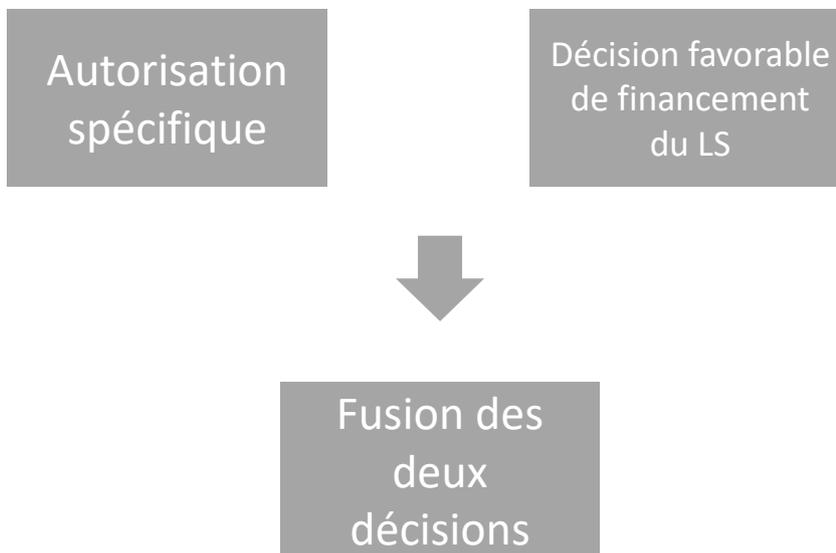
- sans limitation de durée
- personne avec faible niveau de ressource dans une situation d'isolement ou d'exclusion lourde
- ces personnes ne relèvent pas de centre d'hébergement et de réinsertion sociale





II Logements ordinaires sous le régime de l'autorisation spécifique du préfet

Tout ou partie des LLS d'un immeuble ou d'un ensemble d'immeubles peut être dédié aux personnes en perte d'autonomie liée à l'âge ou au handicap après **autorisation du préfet**.



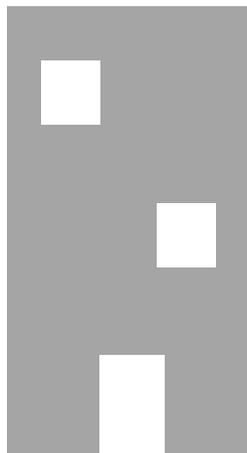
DDT

La direction
départementale
des territoires



III

Les aides de l'Anah



Adaptation des logements : une des quatre actions prioritaires de l'agence.

Elle porte sur :

- les travaux d'accessibilité (mise en place d'une rampe, sol anti dérapant etc...)
- les travaux d'adaptation (adaptation des pièces, remplacement d'une baignoire par une douche à l'italienne etc...)

DDT

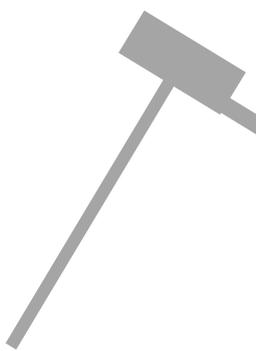
La direction
départementale
des territoires



III

Les aides de l'Anah

Travaux d'adaptation : les aides de l'Anah varie selon le propriétaire



PO et locataires
sous conditions
de ressources
avec plafond
(modeste et très
modeste)

PB et syndicats
de
copropriétaires
sans conditions
de ressources

III Les aides de l'Anah



Aides pour travaux de réhabilitation

Maitrise d'ouvrage d'insertion : finance la réhabilitation de logements pour les locataires les plus modestes.

Permet de produire des logements adaptés.

Elle concerne aussi le public du PDALHPD puisqu'elle est une solution de logements d'insertion.



IV

Projet de loi Elan et accessibilité

DDT

La direction
départementale
des territoires



10 % des logements accessibles aux PMR
90% des logements évolutifs.

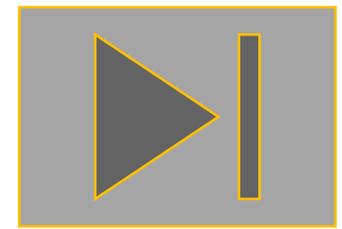


Évolution des missions de la commission
d'attribution de logements pour proposer
un logement adapté aux souhaits et
capacités du locataire.



Possibilité de colocation dans le parc social entre
personnes adultes en situation de handicap.

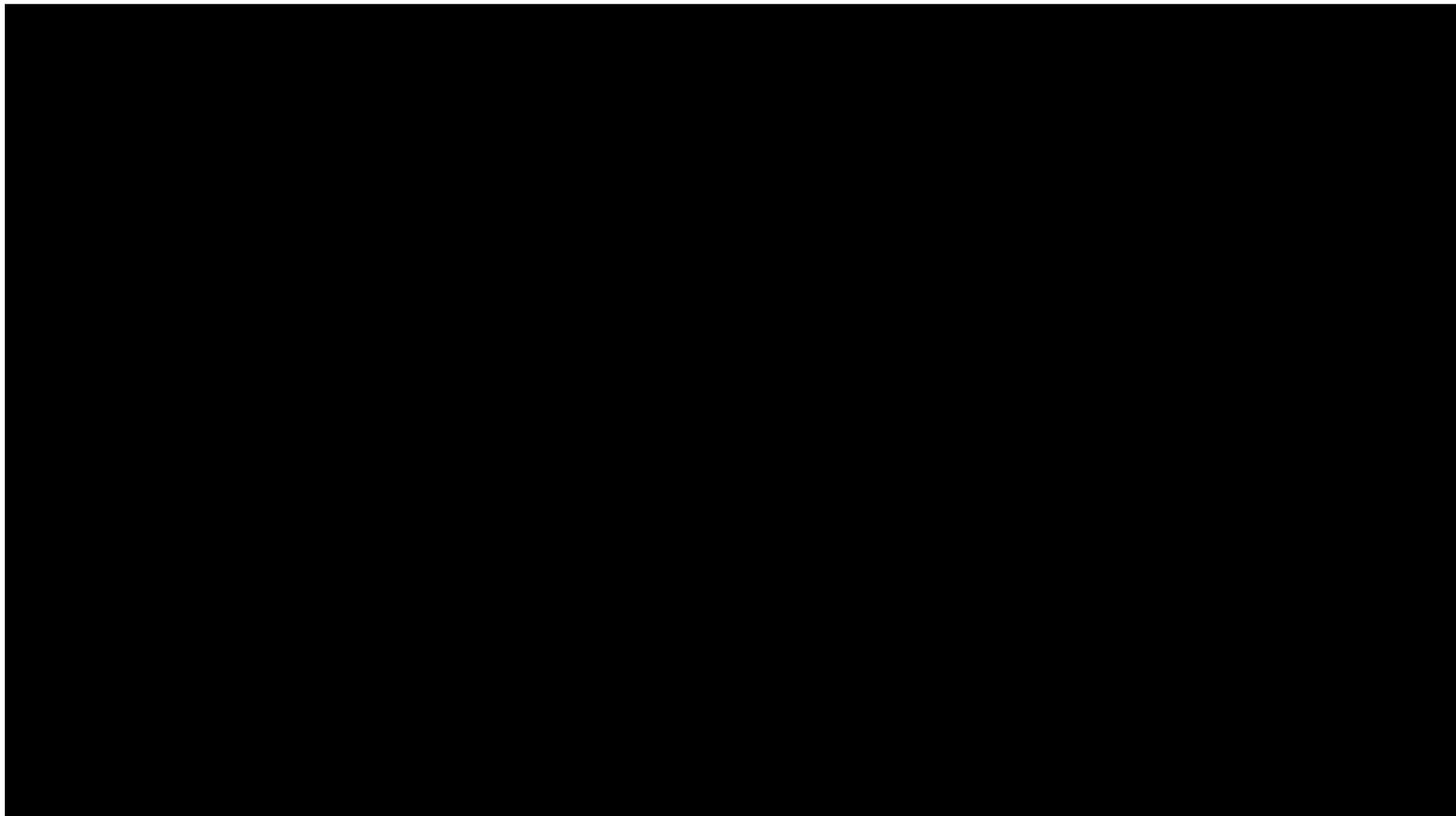




V Conclusion

Exemple de communication de l'État en faveur de l'accessibilité au niveau des établissements recevant du public, de la voirie mais aussi du cadre général du bâti.

DDT
La direction
départementale
des territoires





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU LOIRET

DDT

La direction
départementale
des territoires



Merci de
votre
attention